



Avantages Formation

MAITRISE ET EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS	De 14 à 28 heures (selon taille entreprise)
--	--

Objectifs de la formation

Au-delà des dispositions légales et obligatoires relatives à l'hygiène et à la sécurité, la formation MERP renforce les compétences au cœur des métiers et des organisations par une prise en compte de la réalité des situations à risques dans le travail.

La formation MERP vise donc l'objectif de permettre au participant de mettre en place le Document Unique, par une meilleure maîtrise de l'évaluation des risques, dans leur entreprise.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Situer le décret du 5 novembre 2001 comme socle réglementaire d'une Politique de Prévention

- Reconnaître les impacts de la sécurité sur l'entreprise

- Identifier les dangers et risques associés aux situations de travail

- Appliquer une méthodologie d'analyse des risques appropriée

- Construire les bases documentaires du Système de Management de la Santé et Sécurité

- Évaluer les résultats pour obtenir une démarche de progrès

Public concerné et pré-requis

Cette formation est destinée à l'ensemble du personnel salarié, encadrement, dirigeants, membres du CHSCT et délégués du personnel.

Méthodologie et conditions de formation

Les moyens pédagogiques utilisés sont multiples : exposés avec vidéo projecteur, brochures de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité). Un document ressource sera remis à la fin de la formation. La stratégie pédagogique est une alternance d'apports théoriques et d'études de cas concret sur le site, en interaction permanente entre les participants et le formateur.

L'évaluation de la formation est basée sur la capacité du stagiaire à évaluer les risques professionnels auxquels il est exposé.

Les moyens pédagogiques utilisés sont multiples : exposés avec vidéo projecteur, brochures de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité). Un document ressource sera remis à la fin de la formation. La stratégie pédagogique est une alternance d'apports théoriques et d'études de cas concret sur le site, en interaction permanente entre les participants et le formateur.



Avantages Formation

Contenu de la formation

1. Sécurité et Santé au travail : de l'obligation à la maîtrise des risques

Présentation de la formation et application au quotidien

Le contexte historique

La culture de la sécurité

2. Contexte réglementaire issu du Code du Travail

Le Document Unique et le décret du 5 novembre 2001

Les obligations légales au regard des Principes généraux de prévention

La faute inexcusable et l'obligation de résultat

3. Évaluation des risques dans un contexte de management de la sécurité

Appréhender la notion de situation de travail et identifier les Unités de travail

Présentation de la grille d'analyse des Unités de travail

Identification des principaux risques en entreprise

Définition du risque et de ses conséquences

L'analyse par poste des situations de travail

Évaluation des risques à l'aide d'une grille d'évaluation

Analyse de l'exposition aux risques (Fréquence et gravité)

4. Atelier pratique Mise en Application

Le plan d'action, son organisation et sa mise en place

Recherche des pistes de solutions et d'axes d'amélioration des situations de travail

Évaluation de l'action de formation

Présentation aux stagiaires du document unique final

Proposition technique et organisationnelle selon l'analyse du Consultant/Formateur